



YANN LE HÔ

Délégué syndical sortant

(514)815-9266 • ylh.montreal@gmail.com



FACEBOOK

Consœurs, confrères,

Du 10 au 21 mars, par voie de vote, vous aurez à choisir vos délégué(e)s qui vous représenteront auprès de l'Employeur et qui seront à vos côtés pour prendre votre défense et aussi, faire vivre et respecter notre convention collective. Tout d'abord, permettez-moi de remercier chacun d'entre vous pour la confiance que vous m'avez accordée. Il y a presque 18 ans, je commençais chez Vidéotron comme Conseiller Vente au SAC, Conseiller à la LP, plusieurs affectations à la perception et depuis presque 10 ans, comme Conseiller sénior SAC/CQ. Et depuis presque 15 ans, je suis impliqué activement au sein de notre structure syndicale comme votre représentant.

Au cours de toutes ces années, j'ai acquis une solide expérience de l'entreprise, de sa culture et de ceux qui y travaillent, syndiqués et cadres. C'est fort de ce parcours avec beaucoup de vécu de délégué que je me représente à nouveau devant vous aujourd'hui, et que je vous demande d'appuyer ma candidature pour un nouveau mandat. Lors de la dernière élection, je m'étais engagé à mettre nos énergies pour regagner certaines tâches que nous avons perdu avec le temps. Aujourd'hui, c'est avec fierté que nous pouvons constater que ce travail de longue haleine a commencé à porter fruit. Certaines tâches qui avaient glissées vers la gestion ont été rapatriées dans la fonction de conseiller sénior. Certes, tout n'est pas parfait mais avec l'implication de tous et chacun, si nous continuons à être tous vigilants, nous allons y arriver. Collectivement, nous avons fait la démonstration qu'avec de la rigueur, de la sollicitude et de la persévérance, on peut faire bouger et changer les choses.

Aussi, dans le cadre du comité santé sécurité auquel je participe activement, nous avons pu faire avancer un certain nombre de changements concrets qui ont un impact sur notre quotidien. L'introduction d'un message d'attente au SAC/STC invitant le client à la courtoisie envers nous les agents(es) ou bien encore la refonte et la clarification de la politique et de la procédure face aux clients menaçants en sont quelques exemples. Là aussi, il y a encore beaucoup de travail mais nous sommes en bon chemin pour améliorer nos conditions de travail et faire vivre un climat de respect auquel nous avons le droit comme travailleurs.

Mais avant d'aller plus loin, faisons-nous une réflexion plus globale sur les dernières années depuis la signature de notre dernière convention collective qui arrivera à échéance le 31 décembre prochain. Nous sortons dans la région Ouest d'une sorte de paix industrielle. Il ne faut toutefois pas oublier le combat difficile et courageux que viennent de traverser nos collègues de Gatineau avec notre support. Grâce à leur courage et notre solidarité, nous avons fait une nouvelle fois la démonstration qu'unis nous sommes plus fort. À nous maintenant, à l'aube de notre prochaine négociation, de nous serrer les coudes pour atteindre nos buts en ne perdant jamais de vue que l'employeur a ses propres intérêts et objectifs et qu'il les défendra avec le même acharnement que nous défendons les nôtres.

En écrivant ces quelques lignes, je sais que chacun d'entre vous ressent déjà les défis et l'insécurité que représentent entre autres les changements technologiques et la sous-traitance. Que ce soit au service à la clientèle, aux communications électroniques, au contrôle qualité ou au bureau d'aide, nous sommes tous concernés. Nous sommes tous dans le même bateau. Nous devons donc plus que jamais nous préparer, nous organiser et continuer à être proactifs et d'une seule voix revendiquer nos tâches et défendre nos emplois. Notre juridiction, nos tâches, nos fonctions, nos emplois, ne rien lâcher !

Ce combat, c'est celui de notre avenir. Chacun a un rôle à y jouer et c'est pour cela que je sollicite votre appui à nouveau pour poursuivre ce combat pour nos emplois et nos familles.

Oui aux changements mais pas sans nous !

Votre délégué, Yann Le Hô.